

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 2019/2



Vue aérienne de Bruyères

Dans ce numéro : Editorial du Maire
Actualités et informations locales
Vie Associative
Histoire locale : les déportés de Bruyères
Mots croisés

LE MOT DU MAIRE



L'hiver a fait une apparition remarquée ce 1^{er} décembre où les flocons de neige se sont mis à l'unisson de la bourse organisée par le CCAS.

Des jouets, de la neige, plus de doute Noël arrive !

La période festive qui s'annonce est néanmoins assombrie par l'actualité.

La nation vient de porter en terre treize militaires qui ont perdu leur vie loin de leur famille, de leur patrie. Ils étaient partis sur une terre étrangère pour combattre un ennemi invisible et tentaculaire qui n'hésite pas à frapper au cœur nos démocraties. Ce drame porte à dix-huit les militaires morts pour la France en 2019. Que l'avenir fasse que ce sacrifice ne soit pas vain.

Les aléas telluriques et climatiques nous rappellent que nous sommes peu de chose face aux forces de la nature. Les images des maisons écroulées, inondées, des villages isolés par les fortes chutes de neige, des salles communales abritant les sinistrés qui passent en boucle sur les chaînes d'informations devraient nous alerter sur la brièveté de la vie et nous faire apprécier les petits bonheurs du quotidien.

De ces catastrophes, je ne veux retenir que la fierté des frères d'armes qui malgré leur douleur ont entouré les familles endeuillées et accompagné leurs défunts camarades ; que les gestes de solidarité d'inconnus ou même de voisins qui ne se connaissaient pas et qui spontanément viennent apporter leur aide aux sinistrés.

J'avoue ma propension à toujours voir le verre à moitié plein plutôt que vide. Cet état d'esprit ne nuit pas à la santé, au contraire percevoir les éléments positifs d'une situation aide à comprendre les épreuves, à savourer un peu plus ce qu'on a, à chasser la morosité ambiante. Je vous invite à essayer, vous passerez d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je souhaite vous retrouver en 2020, notamment lors de la cérémonie des vœux. Je reste à votre écoute, je ne suis pas magicienne, je ne pourrai pas exaucer les vœux particuliers, mais je veillerai à l'intérêt général.

Je vous présente tous mes vœux pour 2020.

Marie-Pierre TOKARSKI

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». Winston Churchill

INFORMATIONS LOCALES

OUVERTURE DE LA MAIRIE PENDANT LES VACANCES DE NOËL.

Ouverture tous les matins de 10h à 12h.
Fermeture les jeudis 26 décembre et 2 janvier.

PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS :

ASSISTANTE SOCIALE : tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 9h30 à 11h30 dans la salle des associations (au-dessus de la bibliothèque).

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : un jeudi par mois de 14h à 17h dans la salle des associations (au-dessus de la bibliothèque).

A destination des jeunes de 16 à 29 ans : Cyril CHEREAU ou Nathalie ROCH vous accompagneront dans la recherche d'emploi, de formation, de rédaction de CV, du passage du permis de conduire....

Permanences les 6 février, 5 mars, 2 avril et 14 mai.
Vous pouvez les contacter au 03.23.27.38.10.

NOUVEAUX COMMERÇANTS AMBULANTS devant la mairie

Tous les samedis : Food-truck, à partir de 19h, Benjamin CORETTE vous propose Burgers et Pizzas.



Tous les jeudis, à partir de 16h, Jean Charles LAVENANT vous propose ses Pizzas.



DATES À RETENIR

22 et 29 décembre 2019 : cyclo-cross et course VTT dans les bois au-dessus du cimetière (dossards 12h30 et départ 13h30).

5 janvier 2020 : cross des Loups à partir de 10h30 au stade municipal

11 janvier 2020 : vœux du maire, réception des Bruyérois, à partir de 18h à la salle des fêtes.

18 janvier 2020 : galette des rois de l'école de football

25 janvier 2020 : repas de l'USB

9 février 2020 : thé dansant à la salle des fêtes

6 mars 2020 : Jazz'titudes à la salle des fêtes

15 et 22 mars 2020 : élections municipales

Tous les **2èmes et 4èmes samedis** du mois : marché

INFORMATIONS LOCALES

CIRCULATION : Mesures relevées par les radars pédagogiques

La commune a mis en place deux radars pédagogiques : un situé rue Porte de Laon à la hauteur de la rue du Polton et un autre situé au milieu de la rue de la Fontaine Minérale. Cette action a un double objectif :

1. Répondre aux demandes des riverains sur les excès de vitesse qu'ils constataient et mesurer ceux-ci.
2. Sensibiliser les automobilistes sur ces axes fréquentés également par des piétons et cyclistes.

Ces radars permettent le comptage des véhicules dont la vitesse est supérieure à 15 km/h et leur vitesse, dès lors qu'ils sont détectés et ceci dans les deux sens de circulation.



Tableau des résultats :

La période considérée est comprise entre le 01 octobre et le 02 décembre 2019

Lieu	Sens	Nb de véhicules	Vitesse moy.	% véh. < 50 km/h	% véh. > 50 km/h	Vitesse maxi
rue Porte de Laon	sortant	83 199	39.71	92.02	7.98	140
	entrant	92 355	40.76	90.52	9.48	110
rue Fontaine Minérale	sortant	90 033	47.72	64.80	35.20	113
	entrant	96 269	42.54	86.91	13.09	106

TRAVAUX :

Fibre Optique par l'Opérateur ORANGE :

Les travaux d'implantation du réseau de télécommunication au moyen de la fibre optique ont débuté. L'opérateur installe le réseau primaire de distribution dans le village; 3 armoires relais sont en cours d'équipement.



Chemin du Moulin de la Tour :

Les ruissellements pluviaux du plateau ont dégradé le talus de la route départementale à la hauteur de ce chemin. Des travaux de renforcement, subventionnés par le département sont en cours de réalisation.

SONDAGE :

étude longitudinale par Internet pour les sciences sociales (ELIPSS)

Le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) et Sciences Po réalisent entre décembre 2019 et février 2020 le recrutement de 3000 personnes résidant en France métropolitaine dans le cadre de leur intégration au panel ELIPSS. Il s'agit de s'engager à répondre régulièrement à des enquêtes élaborées par des chercheurs sur des thèmes d'intérêt général. L'utilisation commerciale des données est exclue, et bien entendu, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), les réponses fournies resteront strictement confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques. Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Votre facteur, ou bien un enquêteur ou une enquêtrice de l'institut CDA, sera chargé(e) de prendre contact avec certains d'entre vous. Il (Elle) sera muni(e) d'une carte professionnelle.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

ACTUALITÉS BRUYÉROISES

Dimanche 14 juillet 2019 : fête Nationale

A l'occasion des cérémonies commémoratives du 14 juillet 2019, Fabrice CHAYOUX, Chef de Corps du CPI, a reçu ses galons de lieutenant



Mercredi 2 octobre : LA VIA FRANCIGENA

La première étape de la randonnée pédestre de la Via Francigena, qui, du 2 au 5 octobre, allait de LAON à REIMS, s'est arrêtée au stade municipal pour la pause méridienne. Ce sont près de 200 randonneurs qui ont profité de notre site verdoyant pour se restaurer avant de reprendre le chemin qui les menait à NEUVILLE SUR AILETTE pour la soirée. Ils étaient attendus à REIMS le samedi 5 octobre.



Samedi 19 octobre 2019 : Opération « Tous en Chemin »

La sente dite « des Gueules », qui relie le chemin des Gueules à la route menant au Fort, a été retenue, cette année, pour l'opération « tous en chemin ». Elle était bien envahie par la végétation. Les travaux de la matinée ont permis de la dégager et de l'ouvrir de nouveau aux randonneurs.

C'est une petite dizaine de personnes qui s'est retrouvée en bas de la sente pour accomplir cette action. Il faut dire que la météo de ces derniers jours en a découragé quelques-uns... Mais celle-ci a été clémente, et nous avons pu faire ce nettoyage sans pluie : c'est par notre propre sueur que nous étions mouillés...



Lundi 11 novembre 2019 : Commémoration de l'armistice 1918

Le 11 novembre est un jour de mémoire que nous nous devons de commémorer afin que les générations à venir n'oublient pas que nos aïeux ont donné leur vie pour nous garantir liberté et indépendance.

Après le traditionnel défilé ouvert par la Bruyéroise, les Sapeurs-Pompiers et les Associations d'Anciens Combattants, Madame le Maire, assistée des enfants des écoles, a rappelé les noms de tous les bruyérois victimes de ce conflit.



RECENSEMENT

DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2020

Cette année, le recensement se déroule :

- ▶ dans 7000 communes de moins de 10 000 habitants dont BRUYERES ET MONTBERAULT.
- ▶ dans toutes les communes de 10 000 habitants ou plus, seulement une partie de la population est concernée par le recensement.

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

AVANT LA COLLECTE



PENDANT LA COLLECTE



APRÈS LA COLLECTE



Dès le 15 janvier les agents recenseurs se rendront à votre domicile.



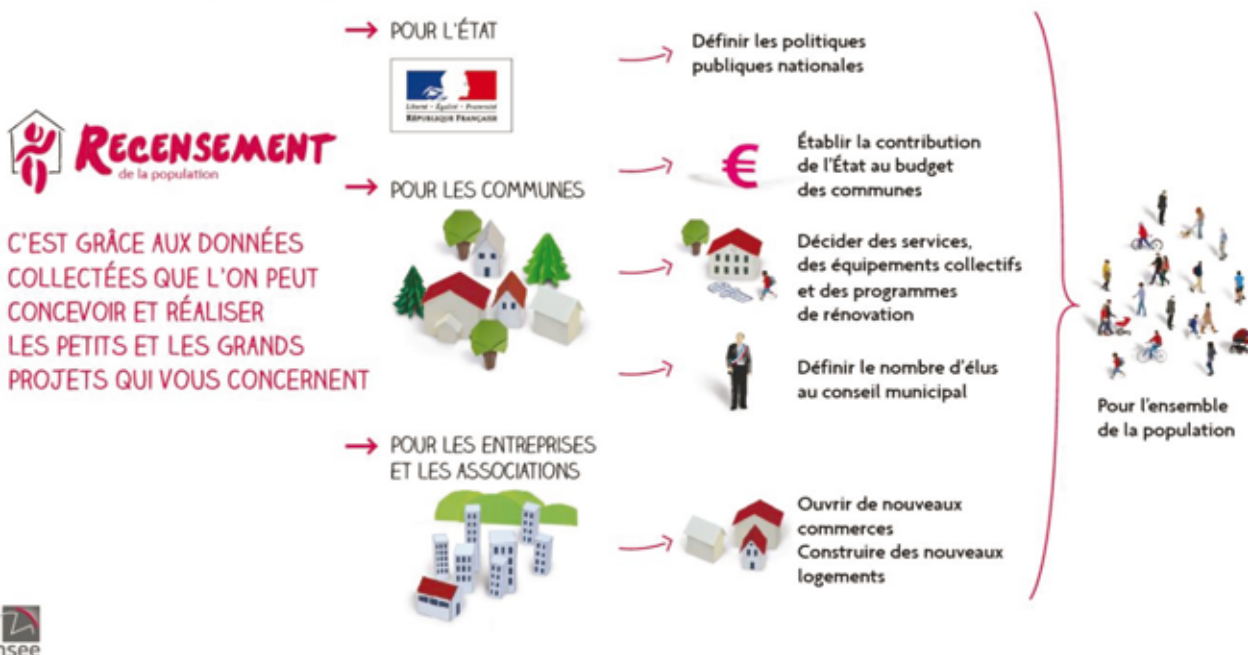
Mr. D. REYNAL
pilote
l'opération de
recensement

La liste des agents recenseurs sera affichée en mairie.

Les agents recenseurs seront munis d'une carte justifiant leur mission.

DE LA POPULATION

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



Vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE : <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

Population légale 2016

Sources : Insee

	2006	2011	2016
Population municipale	1579	1572	1534
Population comptée à part	53	39	38
Population totale	1632	1611	1572

Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Sachez que votre participation est obligatoire.

Vos déclarations concourent directement à l'avenir de notre commune

INSCRIPTION



La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription.

Pour que votre inscription sur les listes

électorales soit effective pour le prochain scrutin, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin.

Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020. Cette date peut être repoussée dans certaines situations particulières (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

Pour vous inscrire vous pouvez soit :

- ▶ remplir l'imprimé CERFA 12669*02 et le déposer en mairie
- ▶ utiliser le service en ligne : <https://www.service-public.fr/>

Vous venez d'avoir 18 ans

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de votre mairie.

Vous êtes français installé à l'étranger

Depuis 2019, il n'est plus possible d'être inscrit simultanément sur la liste d'une commune et sur une liste consulaire.

L'électeur ayant 2 inscriptions avait jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir celle à conserver. **À défaut de choix, seule l'inscription consulaire a été maintenue.**

Vous venez de déménager

Un Français déménageant en France doit déclarer sa nouvelle adresse auprès de la mairie de son nouveau domicile. Un Français qui revient vivre en France doit le plus souvent s'inscrire auprès de la mairie de son nouveau domicile pour pouvoir voter en France. Un Français partant résider à l'étranger doit choisir entre s'inscrire (ou rester inscrit) auprès de sa mairie ou s'inscrire auprès du consulat (ou de l'ambassade) de son pays d'accueil.

Vous avez un doute quant à votre inscription :

- ⇒ Rendez vous à la mairie pour effectuer une vérification
- ⇒ Vérifiez en accédant au service en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

SUR LES LISTES ELECTORALES

LE JOUR DU VOTE

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de **justifier de son identité**. La présentation de la carte électorale est conseillée.



Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote sont les suivantes :

- ❖ Carte nationale d'identité ;
- ❖ Passeport ;
- ❖ Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- ❖ Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- ❖ Carte vitale avec photographie ;
- ❖ Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- ❖ Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- ❖ Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- ❖ Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- ❖ Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
- ❖ Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- ❖ Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de [l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure](#).

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Les ressortissants de l'Union européenne ont la possibilité de voter en France à l'élection des représentants au Parlement européen et aux élections municipales en application l'article 20, 2. b) du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Ils doivent pour cela être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Il leur est délivré une carte électorale d'un modèle spécial.

Lors du vote, les ressortissants de l'Union européenne doivent présenter :

- ❖ une des pièces d'identité citées précédemment (arrêté du 16 novembre 2018) ;
- ❖ ou une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité délivré par l'administration compétente du pays dont le titulaire possède la nationalité ;
- ❖ ou un titre de séjour autorisant leur présence sur le territoire français.

ATTENTION :

En l'absence de présentation d'une pièce d'identité, vous ne pourrez pas voter.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui fixe les règles d'urbanisme d'une commune, en tenant compte des nouvelles exigences environnementales. Ce projet global d'aménagement permet de gérer les enjeux fonciers et architecturaux de chaque commune dans un souci de développement durable.

Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc...

L'ensemble du territoire communal est découpé en plusieurs types de zones :

□ **Les zones urbaines dites « zones U »** : ce sont les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.

□ **Les zones à urbaniser dites « zones AU »** : ce sont les zones destinées à être ouvertes à l'urbanisation. Les constructions y sont autorisées soit lors de la réalisation d'une opération d'aménagement d'ensemble, soit au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone.

□ **Les zones agricoles dites « zones A »** : ce sont les zones à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif et à l'exploitation agricole sont seules autorisées en zone A.

□ **Les zones naturelles et forestières dites « zones N »** : ce sont les zones à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Outre le zonage, les documents graphiques du P.L.U., peuvent également faire apparaître les espaces boisés classés, les emplacements réservés ainsi que les terrains cultivés à protéger et inconstructibles, etc...

Chaque zone répond à des contraintes particulières qu'il est important de connaître avant d'entreprendre tout projet.

Il est indispensable de vérifier le règlement de la zone concernée par votre projet.

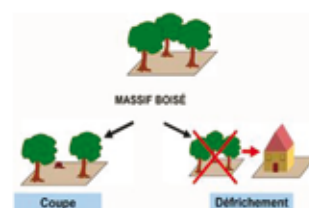
Le non-respect d'une règle d'urbanisme constitue **une infraction pénalement sanctionnable**.

Exemples de prescriptions à respecter :



Les parcelles situées à une distance de 500m de l'église sont soumises à l'instruction de l'architecte des bâtiments de France.

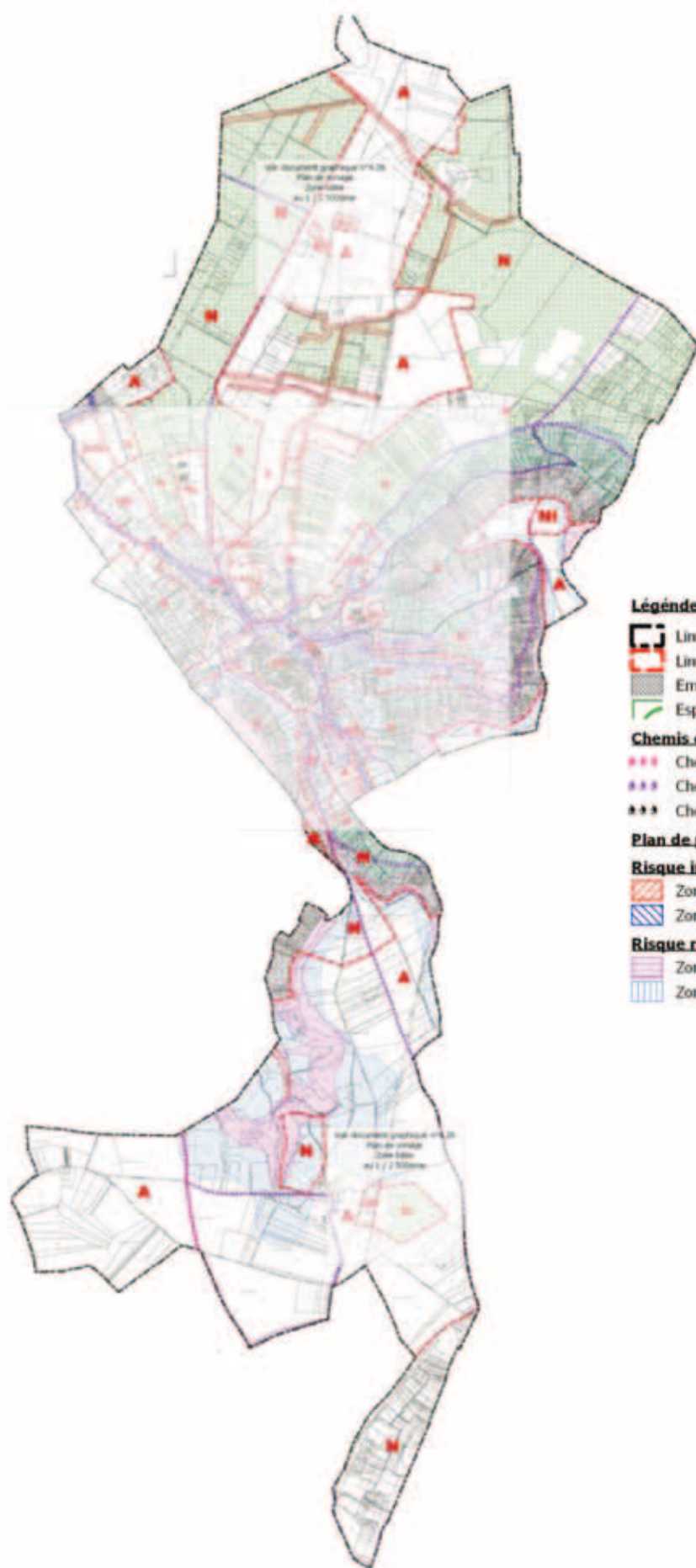
Sur les parcelles « espaces boisés classés » les coupes et abattages d'arbres sont soumis à déclaration préalable.



Le PLU peut être consulté en mairie ou sur internet :

<http://www.ca-paysdelaon.fr/documents-urbanisme.html>

PLAN DE ZONAGE



Légende

- Limites Communales
- Limites du zonage
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés

Chemins de Randonnées

- ◆◆◆ Chemins de Grande Randonnée
- ◆◆◆ Chemins inscrits au PDIPR
- ◆◆◆ Chemins d'intérêt local (PLU)

Plan de prévention contre les risques

Risque inondation

- Zone "rouge foncé" d'inondation par débordement de rû
- Zone "bleu foncé" d'inondation par débordement de rû

Risque ruissellement, ravinement et coulées de boue

- Zone "rouge clair"
- Zone "bleu clair"

ACTIVITÉS DU CCAS

REPAS DES ANCIENS



Le dimanche 3 novembre, une centaine de personnes ont participé au repas des anciens à la salle des fêtes, repas préparé et servi par le restaurant réputé "Le Relais Charlemagne" de Samoussy, dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec l'animation assurée par les excellents musiciens que sont "Titus et Dominique Messence". A noter que ce repas est offert aux bruyérois de plus de 68 ans.

OPERATION BRIOCHES

Comme chaque année, le CCAS a organisé "l'OPERATION BRIOCHES" au profit de l'APEI de Laon. Pendant le week-end du 12 octobre, 19 bénévoles ont sillonné le village et proposé quelques 300 brioches. La collecte totale s'est élevée à 2393 € pour un don net de 1850 €, déduction faite du coût des brioches. Un grand merci aux donateurs et aux bénévoles.

CENTRE AÉRÉ

35 enfants ont bénéficié de la participation du CCAS à l'accueil de loisirs organisé par l'association Bruyères Loisirs du 8 juillet au 2 août 2019.

La participation était de 3 € par jour et par enfant soit une aide d'un montant global de 1 185 €.

BOURSE AUX JOUETS, VETEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE PUERICULTURE



Le dimanche 1^{er} décembre, à la salle des fêtes, 17 exposants ont proposé des articles de qualité à des prix exceptionnels.

Nous n'avons malheureusement pas pu accueillir plus d'exposants, pour des raisons de sécurité. La fréquentation a été bonne le matin mais plus clairsemée l'après-midi. L'animation aurait mérité une meilleure participation.

COLIS DE NOEL



Cette année, nous allons offrir 58 colis de Noël pour une personne et 26 colis pour deux personnes. La distribution se fera en principe pendant la première quinzaine de décembre. Les bénéficiaires sont les personnes de plus de 75 ans qui n'ont pas participé au repas des anciens.

Françoise GARNIER,
Maire Adjointe

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes termine l'année 2019..... en BEAUTÉ !

Avec le succès, le 22 novembre, de la première soirée **BEAUJOLAIS NOUVEAU**, organisée avec Bruyères Loisirs, qui a rassemblé, à la salle des fêtes, près de 90 personnes dont toutes ont apprécié le buffet et le vin nouveau dans une ambiance de pleine convivialité.



Et tout récemment le 2^{ème} NOËL des enfants de Bruyères (de 3 à 10 ans)

61 garçons et filles y avaient répondu présents pour assister au spectacle :

« **Le Noël enchanté du Yétou** »

animé par son créateur Lucas BILLAY.

Comme l'an dernier les parents ont, de la voix et du geste, accompagné leurs enfants tout au long de ce merveilleux conte de NOËL.

Un petit goûter et la remise d'un mug de friandises ont prolongé ce bien bel après-midi qui a ravi petits et grands.



Sans oublier l'animation musicale du repas de fin d'année du club du 3^{ème} âge, le mardi 17 décembre.

L'année 2020 débutera le **dimanche 5 janvier** avec, placé sous notre égide, le Cross des Loups dans l'enceinte du stade municipal et de son splendide environnement boisé.

Ensuite viendra le traditionnel thé dansant du **dimanche 9 février** avec sur scène un trio de musiciens « d'enfer »: TITUS, DALIDA et DOMINIQUE qui devrait sublimer les danseurs sur le parquet flambant neuf de notre belle salle des fêtes.



Michel LEMAIRE
Président

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE DE BRUYÈRES



Depuis deux années déjà, l'Association des Amis de l'Église de Bruyères a entrepris de faire restaurer son harmonium.

Après avoir effectué des démarches auprès des organismes concernés, l'Association a réussi à faire inscrire à l'Inventaire des Monuments Historiques un instrument qui s'est révélé être un modèle unique : modèle d'exposition ou

commande spéciale. La Commune en a fait l'acquisition à l'état neuf avec les dommages de Guerre en 1928.



Des subventions ont été accordées :
25% du montant HT par la DRAC
(Direction Régionale des Affaires Culturelles),
30% par le Conseil Départemental.
la Commune participera à hauteur de 20% ;
le reste soit 25% sera réglé par l'Association.

L'Association s'est rapprochée des entreprises Bruyéroises afin de solliciter une aide financière.

Certaines entreprises ainsi que des adhérents de l'Association ont répondu à l'appel. Ceci permettra ainsi de réduire considérablement la participation de l'Association ce qui permettra de garder plus de trésorerie pour les travaux à venir.

Martine ROGER



Si vous souhaitez adhérer à notre Association, il suffit d'envoyer votre participation à l'une des adresses ci-dessous.

Tout don à l'Association est déductible de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% (ex : pour 15 € versés, il sera restitué 10 €)

Association des Amis de l'Église de Bruyères :

Présidente : Martine ROGER, 2 rue du Marais 02860 BRUYERES ET MONTBERAULT

Trésorier : Michel RENARD, 10 chemin du Fond des Gueules 02860 BRUYERES ET MONTBERAULT

LE MOT DES POMPIERS



EFFECTIFS :

Le centre de Bruyères et Montbérault compte actuellement 18 sapeurs-pompiers :

- 2 officiers
- 3 sous-officiers
- 1 caporal-chef
- 2 sapeurs 1^{ère} classe
- 8 sapeurs 2^{ème} classe
- 1 médecin
- 1 infirmier chef

INTERVENTIONS :

A la date du 30 novembre, 105 interventions ont été comptabilisées, nombre en augmentation par rapport à l'année 2018.

RECRUTEMENT :

Le centre de secours recrute toujours des pompiers bénévoles lancez-vous ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

VŒUX :

Tous les membres du Centre vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, une très bonne année 2020 et une bonne santé.

GENEROSITE :

Les sapeurs-pompiers et moi-même vous remercions de votre générosité et de l'accueil chaleureux qui nous est fait lors de notre passage pour le calendrier annuel.

*Lieutenant Fabrice Chayoux
Chef de Centre*



ASSOCIATION

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT a fonctionné du **lundi 8 juillet** au **vendredi 2 août 19**.

- **90 enfants** de 3 à 13 ans provenant des villages du *syndicat scolaire des Coteaux du Laonnois*.
- **activités proposées** : visite de la Ferme Souchinet, piscine une fois par semaine, journée à la base nautique de la Frette, journée au Center Parcs de l'Ailette, interventions du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural et un mini-camp équestre à Berthaucourt-Epourdon sans oublier les activités traditionnelles de l'ALSH ...
- **spectacle des enfants et des animateurs**, suivi d'un barbecue pour clôturer le séjour.

Merci aux municipalités de leur aide financière à l'Association et aux familles.

Reprise de l'ALSH du **21 au 25 octobre** pour 20 enfants sur le thème d'Halloween.

Prochaines dates: **Vacances de Printemps (semaine à définir)** et **vacances d'été du 6 au 31 juillet 2020**.

Recrutement des animateurs en Mars 2020. Dépôt de candidature à la Mairie à partir de janvier.



Sortie 22 juin 2019

MERS-LES-BAINS / LE TREPOT / EU

44 participants

Visite du quartier balnéaire de Mers-les-Bains, du Tréport et du Musée des Traditions Verrières à Eu.



« BRUYÈRES LOISIRS »

REMISE EN FORME

Joëlle le Lundi de 18h15 à 19h15 et le Mercredi de 10h à 11h, à la Salle des Fêtes, vous propose différents types de séances adaptées aux adhérents : renforcement musculaire, Pilate, gymnastique suédoise ...



STEP / FITNESS

Sandrine le Lundi de 19h30 à 21h et le Mardi de 18h à 19h30 à la Salle des Fêtes, anime des cours de STEP, de fitness LIA et de renforcement musculaire.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles après 2 séances de découverte. Se renseigner en Mairie.



YOGA nouvelle activité

Florence vous accueille

- le mercredi de 19h30 à 20h30

- le jeudi de 17h à 18h

pour une séance de bien-être physique et mental.



Rencontre conviviale pour aquarellistes

à la Salle des Associations

2 lundis par mois de 14h à 16h

Possibilité de les rejoindre en cours d'année.

Adhésion 2 €

Se renseigner auprès de J. Szychowski au 03 23 24 77 37

RANDONNÉES

Depuis plus de 10 ans, une quarantaine de randonneurs parcourent chaque année, les chemins pédestres de Bruyères et des environs

les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches à 9h

les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis à 14h

Rendez-vous Place des Leups

N'hésitez pas à les rejoindre.

Inscription sur place tout au long de l'année :



ACTIONS menées avec des partenariats :

19/10/2019 : Tous en Chemin - 22/11/2019 : Beaujolais Nouveau - 07/12/2019 : Marche du Téléthon

PROJETS 2020 : Chasse aux Œufs de Pâques (près du Stade) (Avril)

Sortie-Rando du mois de juin 2020.

Si vous avez des idées d'animation, nous sommes preneurs par l'intermédiaire du site internet :

<https://bruyeres-loisirs.neopse-site.com>

ASSOCIATION



La bibliothèque Arsène Houssaye :

12 Place des LEUPS
03 23 24 78 64

bruyeres.culture@wanadoo.fr
<https://bruyeres-culture.neopse-site.fr>

➤ Notre service au Public :

La Bibliothèque est ouverte à tous, animée par Marianne, arrivée début octobre et une équipe de bénévoles.

horaires d'ouverture :

mardi	15h00 à 17h00
mercredi	14h00 à 18h00
samedi	10h00 à 12h00

➤ Partenariat avec l'école :

Depuis septembre 2019, nous avons retrouvé, avec bonheur, les élèves de l'école primaire ; puis ceux de maternelle à la rentrée de Toussaint. La visite de chaque classe tous les quinze jours est organisée selon un planning en dehors des heures d'ouverture au public. En plus des échanges de livres, les animatrices profitent de ces moments privilégiés pour lire des histoires toujours bien accueillies par les enfants.



➤ Ateliers :



- ✓ le 16 octobre, les enfants ont imaginé et créé des objets sur le thème d'Halloween.
- ✓ Le 20 novembre, Marianne a animé une séance jeux autour des héros de bandes dessinées ou de livres.
- ✓ Prochain rendez-vous le 18 décembre pour fabriquer les décorations de Noël.

➤ Prix Merlieux des bibliothèques :

À la bibliothèque de St Erme-Outre-et-Ramecourt, Danielle Bertrand et son équipe ont remis le Prix Merlieux des bibliothèques à la lauréate Sonia Ristic pour son roman « Des fleurs dans le vent ». En présence de lecteurs qui, comme nous, l'ont interrogée sur sa démarche, ses sources, sa façon de construire son histoire, l'auteure d'origine yougoslave a communiqué sur sa passion pour l'écriture, le théâtre et ses interventions dans divers milieux.

A Bruyères, dix lecteurs ont lu et participé à l'élection de ce prix en votant individuellement pour l'un des cinq romans de la sélection.



«BRUYÈRES CULTURE»



“Le parfum” de Patrick Süskind .

Découvrez ou redécouvrez l'histoire de Jean-Baptiste Grenouille qui aurait pu être l'un des plus grands parfumeurs de son temps, grâce à son nez exceptionnel, mais qui devint le plus terrible des tueurs en série pour assouvir sa quête du parfum absolu.

Humez et frissonnez tout au long de ce livre « odorant »!!

➤ Village de l'aquarelle :

Nous avons été chanceux, malgré une météo incertaine, le Village de l'Aquarelle innovait cette année en se déplaçant au Fort Henriot, site historique de Bruyères et Montbérault.

En plus des aquarellistes qui portent cette manifestation depuis de nombreuses années, d'autres arts étaient également représentés; ainsi sculpteurs, photographes, dessinateurs ont pu montrer leurs talents respectifs.



Après un vernissage ensoleillé, et un repas convivial, de nombreux visiteurs ont parcouru les salles et l'esplanade du Fort pour admirer et quelquefois acquérir des œuvres "coup de cœur". L'après-midi le Bruyères Big Band a apporté sa bonne humeur en interprétant des airs entraînants, n'hésitant pas à pousser la chansonnette.



La journée s'est terminée par la remise des prix aux trois lauréates du concours du stand le mieux mis en valeur selon les votes du public :

- premier prix : Lydie Evrad
- deuxième prix : Nadine Locqueneux
- troisième prix : Marie-Joëlle Dupin

Merci à tous les visiteurs, à tous les artistes, à la municipalité de Bruyères qui nous a beaucoup soutenus. Merci également à nos hôtes Bruno et Béatrice, et enfin à tous les bénévoles sans lesquels cette manifestation ne pourrait exister.

➤ Information pratique

Fermeture de la bibliothèque : Mardi 24, samedi 28, mardi 31 décembre 2019.

➤ Citation :

« Un cadeau est pur lorsqu'il provient du cœur et est donné à la bonne personne au bon moment et au bon endroit, et quand nous n'attendons rien en retour !»

Bhagavad Gita ; extrait du poème épique Mahabharata

APPEL aux BRUYEROIS : Notre association a pour mission d'aider la municipalité à gérer la bibliothèque municipale et d'organiser des événements culturels dans notre village. Pour qu'elle puisse continuer à exister, nous avons besoin de vous, de votre aide et de votre soutien, aussi bien dans la recherche de nouvelles créations que dans la gestion de la bibliothèque; n'oubliez pas que la Culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité... et que c'est l'âme de la Démocratie. Venez nous rejoindre !!

L'équipe de l'association Bruyères Culture vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



UNION SPORTIVE



EDITO DU PRESIDENT DE L'UNION SPORTIVE DE BRUYERES

Une nouvelle saison a débuté et nous avons mis tout en œuvre pour la préparer et l'aborder dans les meilleures conditions.

Fort de ses 230 licenciés, notre volonté est de vous proposer une saison de qualité et de partager avec vous la passion pour le football.

Des objectifs à la hauteur de nos moyens mais surtout une conduite exemplaire, du respect et du beau jeu, voilà tout ce que nous souhaitons pour notre club.

Mon implication et mes motivations sont fortes pour faire en sorte que notre club puisse renvoyer une image positive.

Le football est un sport véhiculant des valeurs d'**engagement**, de **courage**, de **solidarité**, de **compétition**, mais aussi de **convivialité**, et à l'Union Sportive de Bruyères, avec nos joueurs, nos éducateurs, nos dirigeants, nos bénévoles et nos sponsors nous souhaitons modestement fédérer autour de ces valeurs.

Nous continuerons avec l'ensemble des dirigeants et des éducateurs, à maintenir cet **esprit de camaraderie, de partage et d'union**, afin de contribuer à répondre beaucoup plus facilement aux objectifs du club, à savoir la pratique du football de qualité pour jouer au plus haut niveau possible mais aussi un football pour tous, quel que soit son âge ou son niveau.

S'appuyant sur le travail de qualité effectué ces dernières années par les éducateurs et les dirigeants auprès de nos jeunes joueurs, nous avons la volonté de continuer dans cette voie.

Nous poursuivrons les formations de nos éducateurs, nos arbitres et des dirigeants pour tendre vers une démarche encore plus ambitieuse et pour qu'ils puissent inculquer, aux joueurs, les valeurs associées à la pratique du football telles que **le respect, la solidarité, le plaisir, la convivialité et enfin l'humilité**.

Je tiens fortement à ce que certaines règles soient respectées à l'intérieur de notre club :

- **le respect** envers les responsables, les éducateurs, les joueurs et les arbitres, qu'ils soient de notre club ou qu'ils soient nos adversaires du jour,
- **la solidarité et la tolérance** entre nous, qui sont des forces inestimables,
- **le plaisir** de jouer et de se retrouver ensemble,
- **la convivialité** pour le plaisir de partager et de transmettre nos passions et d'améliorer notre image.
- **l'humilité pour combattre l'orgueil, la suffisance et l'arrogance.**

BRUYÈROISE

Si j'ai accepté la présidence de l'USB, c'est pour que le plaisir du jeu continue toujours, pour les licenciés tous âges confondus, pour les éducateurs qui les accompagnent, pour les parents qui les suivent, même si j'aimerais qu'ils soient plus nombreux à s'investir pour leurs enfants, pour les joueurs qui s'entraînent toutes les semaines et se déplacent tous les week-ends, pour les fidèles supporters, les dirigeants et les bénévoles, qui sont présents par tous les temps.

La force d'une association c'est de pouvoir compter sur l'ensemble de ses membres, avec les qualités et les défauts de chacun d'entre eux, dans le dialogue, la confiance et la convivialité.



J'invite les parents des joueurs, les anciens joueurs du club, mais aussi toutes les personnes intéressées et qui ne sont pas encore parties prenantes dans notre club, à venir nous rejoindre. Les tâches sont nombreuses et diversifiées, tant sur les terrains, qu'en ce qui concerne l'entretien ou bien le travail administratif. Il ne s'agit pas d'être présent tous les week-ends mais de proposer vos services qui seront très appréciés le jour où l'éducateur de l'équipe de votre enfant ou les dirigeants auront besoin d'une aide supplémentaire. Merci d'avance...

Je profite de cette tribune pour remercier : les dirigeants et les bénévoles, qui travaillent dans l'ombre à la réussite de nos projets, les partenaires du club, sans qui cette construction ne pourrait se réaliser ainsi que la municipalité de BRUYERES qui soutient notre démarche à tous niveaux et merci également aux employés communaux qui subissent nos sollicitations tout au long de l'année.

J'invite les partenaires potentiels, chefs d'entreprises ou responsables d'organismes divers, amoureux du football et intéressés pour agir positivement sur le contexte social et sportif, à nous rejoindre, en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux et présents à nos côtés car nous avons besoin d'eux pour le bon fonctionnement de notre association.

Que cette saison apporte beaucoup de joies à tous, partenaires, supporters, joueurs, joueuses, dirigeants et bénévoles, et sachez que nous serons toujours à votre écoute afin que l'histoire de l'USB continue de s'écrire dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année avec vos familles et vos proches dans la joie et la sérénité.

Tous mes vœux pour 2020 !



Thierry MOREAU
Président de l'USB

SPORTS ET LOISIRS

LES CHASSEURS



Les chasseurs entourent ici leur Président, Frank DEPLANQUE, devant leur "Garenne", avant leur première battue de la saison.

LES COUREURS DE FOND



Dominique VELLEINE, a bouclé cette année son 50^{ème} marathon à Paris

Pascal MOLLE, spécialiste des courses de 24h, a participé au championnat de France de la discipline à BRIVE la GAILLARDE, en battant son record personnel : 47^{ème} pour 172 km parcourus.



LES FOOTBALLEURS



Toujours le même enthousiasme chez les "vieilles gloires" de l'USB qui disputent le critérium du dimanche matin.

LA PLACE DES DÉPORTÉS

UN PEU D'HISTOIRE

Comme beaucoup de villes et de villages de France, Bruyères a connu ses heures sombres de l'occupation nazie. Le souvenir le plus douloureux de la seconde guerre mondiale date sans doute du 18 juillet 1944. Dénonciation? Représailles? Ce jour-là, la gestapo contrôle les accès au village, interdisant toute sortie. Les Allemands obligent un jeune à les conduire au domicile d'une vingtaine de bruyérois qui figurent sur une liste et les regroupent dans la cour de la kommandantur située rue de Vorges. Certains, détenteurs de papiers jugés en règle, seront remis en liberté. Les autres seront dirigés vers Compiègne avant d'être déportés : il s'agit de :

DELHAYE Armand : décédé au camp de Neu-Stassfurt Kommando de Buchenwald le 31 mars 1945 ;

DELHAYE Roger : déporté au camp de Neu Stassfurt, il décède à son retour de captivité ;

DEMARY Emile : tué lors du bombardement de la gare de Compiègne le 9 août 1944 ;

DUPONT Robert : tué lors du bombardement de la gare de Compiègne le 9 août 1944 ;

DUPREZ Georges : tué lors du bombardement de la gare de Compiègne le 9 août 1944 ;

DUPUIS Gilbert : interné au camp de Royallieu, tué lors du bombardement de la gare de Compiègne, le 9 août 1944 ;

GLEIZE Paul : interné de 1944 à 1945, il deviendra Maire de Bruyères de 1948 à 1950 ;

GOULARD Raphael : tué lors du bombardement de Compiègne ;

HARANG Eléonore : internée au fort de Romainville puis déportée au camp de Ravensbruck, d'où elle sera libérée ;

RADUHA Louis : déporté à Buchenwald, libéré par les Américains, il décèdera des suites de mauvais traitements peu après son retour, en 1946 ;

THORIN Henri : tué lors du bombardement de la gare de Compiègne le 9 août 1944 ;

VIEILLARD Elie : tué lors du bombardement de la gare de Compiègne le 9 août 1944.

La Commune de Bruyères se devait d'honorer la mémoire de ses victimes de la barbarie nazie. Ce fut chose faite pendant le premier mandat de Gérard DOREL. **Voici un extrait de la réunion de Conseil du 20 avril 1979 :**

« LA PLACE DES DÉPORTÉS »

Le Conseil Municipal décide d'honorer la mémoire des martyrs et des victimes de la déportation et en particulier celle des Bruyérois morts sur la route qui les conduisait dans les camps nazis.

La place située à la jonction de la rue Arsène HOUSSAYE et de la rue des Chanvriers s'appellera désormais « Place des Déportés »



Cette place a été restaurée en 2010 avec cette magnifique fontaine sculptée par le regretté Bernard SUAOU. Le nom des victimes figure également sur le monument aux morts.

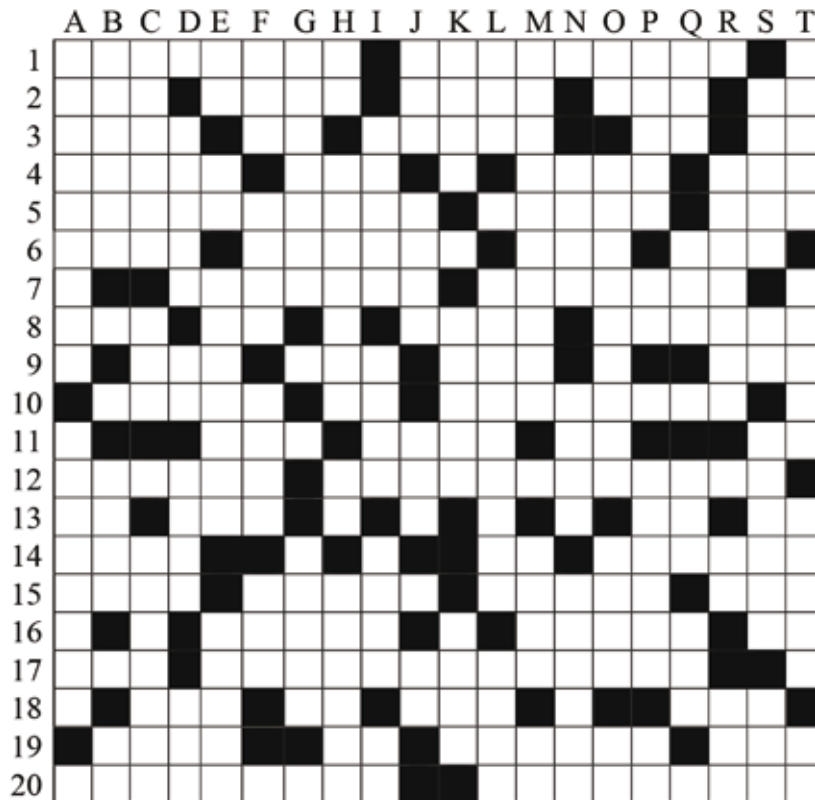


La France honore traditionnellement les victimes de la déportation, tous les ans, le dernier dimanche du mois d'avril. Ayons une pensée reconnaissante pour eux ce jour-là.

Francis Szychowski
Adjoint au Maire

MOTS CROISÉS

THÈME PRINCIPAL : La seconde guerre mondiale (1939-1945)



HORIZONTALLEMENT

1. Général français chef de la France Libre ; premier Ministre Britannique pendant la guerre. **2.** Pas séparé ; venues au monde ; en sable ; unité de surface ; note. **3.** Conjonction de coordination ; début d'écart ; appréciés ; en qualité de ; Athlétic Club. **4.** Sur la tête ; celui de Lamartine est célèbre ; pays ; lettres de poche. **5.** Honoraires ; département français ; lettres de ophrys. **6.** Véritable ; qui presse ; demi tambour à membrane ; refuge de Robinson. **7.** Très amaigri ; ancien doge de Venise. **8.** Utilise ; carte ; application ; on s'assoit dessus. **9.** Signe de reconnaissance ; pied de vigne ; Salut Les Copains ; dépourvus de vêtements. **10.** Arme du soldat ; conjonction de subordination ; entra en guerre à nos côté après Pearl Harbour. **11.** Au milieu du visage ; alcool de riz ; langue ancienne ; champion. **12.** Général américain spécialiste des chars pendant la guerre ; eut lieu en Normandie le 6 juin 1944. **13.** Est anglais ; régie de transport de l'Aisne ; conjonction de coordination ; République Française. **14.** Fait feu ; conjonction ; autre adversaire de l'Allemagne. **15.** Personnages de contes ; près de ses sous ; au bout de l'addition ; en dehors au tennis. **16.** Land d'Allemagne ; prix ; pronom personnel. **17.** Animal ; fut détruite par la première bombe atomique le 6 août 1945. **18.** Ville d'Amérique du sud ; pronom personnel sujet ; saison ; sigle de communication. **19.** Guida ; dans ; appréciés pour leurs plumes ; jour latin. **20.** Célèbre camp de concentration allemand en Pologne ; président américain pendant la guerre.

VERTICALEMENT

A. Poche où fit encerclée l'armée française en 1940 ; célèbre avion anglais de la guerre. **B.** De rang indéterminé ; continent ; début de mur. **C.** Sumom donné aux soldats américains ; auteur américain ; fin de tête ; revenus. **D.** Pour jouer ; possèdes ; extrêmement ; institut national de la consommation. **E.** Article indéfini ; connu ; ligne militaire célèbre de la guerre ; extermination des Juifs par les nazis. **F.** Général sudiste ; changeas ; prénom féminin ; genre musical chanté algérien. **G.** Célèbre général français de la guerre ; attristé. **H.** Conjugaison de être ; maladies ; article défini contracté ; assez drôle. **I.** Plante des forêts de montagne ; ville d'Italie célèbre pour sa tour penchée ; attachés ; Nouvelle Zélande. **J.** Contrat particulier ; syndicat d'enseignants ; les bases ; interjection. **K.** Sent ; ville du Japon ; papillon. **L.** Article indéfini ; se servirent d'une caméra ; ancienne premier ministre d'Israël. **M.** Joua un grand rôle dans la lutte contre les allemands ; la moindre chose ; note. **N.** De Madrid par exemple ; élément de la voiture ; possessif ; dieu latin. **O.** Marque la surprise ; signé par la France le 22 juin 1940 ; pas courant ; lettres de rose. **P.** Prénom féminin ; début d'Eiffel ; chef de la Résistance en France. **Q.** Article défini ; colère ; obtenus ; lieu d'éducation universitaire. **R.** Son invasion le 1^{er} septembre 1939 déclencha l'entrée en guerre de la France ; de bas en haut : dans le corps humain ; poème. **S.** Ou doucette pour les jardiniers ; ville de Seine-Maritime ; pièce romaine ; céréale. **T.** Siège du gouvernement de l'Etat Français de 1940 à 1944 ; sur une chaise par exemple ; célébrée ; conjonction de coordination.

Francis SZYCHOWSKI
Adjoint au Maire